

## Réseaux migratoires des Sénégalais du Cameroun et du Gabon en crise

Cheikh Oumar BA\*  
UCAD de Dakar/ORSTOM, SÉNÉGAL

### Introduction

La migration des Sénégalais vers le Cameroun et le Gabon présente plusieurs caractéristiques :

– elle est ancienne; les premiers déplacements des Sénégalais au-delà de leur territoire national remontent à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. A l'instar de leurs déplacements vers la Côte-d'Ivoire (Bredeloup, 1994), le Congo (Manchuelle, 1987) et le Cameroun (Ba, 1994), les «tirailleurs sénégalais»<sup>1</sup> en sont les initiateurs.

– elle est une composante devenue structurelle d'un phénomène conjoncturel au départ; la migration relève désormais d'une stratégie collective de survie;

– elle s'inscrit dans le cadre de réseaux : il s'agit d'une migration essentiellement urbaine qui intègre des hommes, des femmes, voire des familles entières.

Généralement, la migration sénégalaise, en dehors de celle des primo-immigrants, s'inscrit dans le cadre de réseaux familiaux, ethniques, villageois, nationaux et confrériques. La vie communautaire traditionnelle et la pratique ancienne de l'islam<sup>2</sup>, dans la moyenne vallée du fleuve, facilitent la constitution de réseaux de solidarités familiale, ethnique, villageoise – système de *suudu* – nationale ou confrérique. Sans pour autant leur être spécifiques<sup>3</sup>, leur «exportation» a favorisé la pérennité de la migration. L'organisation d'une diaspora des «gens de la vallée» permet l'accès au logement et assure également l'entrée dans la sphère professionnelle. Essentiellement commerçants, les Sénégalais ont réussi, grâce à la dynamique de leurs réseaux, à infiltrer le commerce camerounais "verrouillé" jusqu'ici par les Bamiléké, d'une part, et à se positionner parmi les plus grands commerçants au Gabon, d'autre part.

Cependant, compte tenu de la crise<sup>4</sup> économique qui sévit dans les pays d'immigration – plans d'ajustement structurel répétés, dévaluation du franc CFA<sup>5</sup> – les migrants sont souvent désignés comme des «boucs émissaires» et les États durcissent leur politique migratoire; si les

---

\* Doctorant en Anthropologie

<sup>1</sup> La France, dans son œuvre d'expansion coloniale a créé, par un décret du 21 juillet 1857, le premier bataillon de tirailleurs sénégalais; ceux-ci, composés d'éléments indigènes, avaient pour tâche d'assurer la domination française sur les territoires conquis; originaires des quatre communes (Saint-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar), les «tirailleurs» étaient des ressortissants de l'Afrique occidentale française que l'administration coloniale utilisait pour des missions militaires et civiles.

<sup>2</sup> La vallée du fleuve Sénégal est l'une des régions les plus anciennement (XI<sup>ème</sup> siècle) islamisées du Sénégal. Elle a été le théâtre de plusieurs mouvements messianiques. Les Haalpulaaren (population majoritaire), dès leur conversion se «sentent porteurs d'une civilisation sinon d'une mission. Ils vont propager leur religion à travers les populations païennes, voisines et lointaines» (Diop, 1965 : 15)

<sup>3</sup> Dans la plupart des migrations traditionnelles, on retrouve des communautés immigrées (Chinois aux États-Unis d'Amérique, Maghrébins en France) dont l'organisation reste similaire à celle des Sénégalais en situation migratoire.

<sup>4</sup> Le terme crise — pouvant signifier phase, moment — est pris ici dans le sens de perturbation du mécanisme de fonctionnement d'un système.

<sup>5</sup> Changement de parité du franc CFA intervenu en janvier 1994 à Dakar et qui concerne tous les pays africains de la zone franc (P.A.Z.F.).

expulsions qui constituent la forme la plus spectaculaire et la plus achevée sont connues, les formes silencieuses d'oppression restent souvent ignorées<sup>6</sup>.

Notre communication étudie les impacts de la crise économique – durcissement des politiques migratoires – sur le système d'organisation mis en place par les *Haalpulaaren* migrant au Cameroun et au Gabon. Comment la crise remet-elle en cause la «fonctionnalité des solidarités communautaires» (Marie, 1994 : 265). Dans quelle mesure le durcissement des politiques influe sur les logiques des migrants ? Assiste-t-on à une individualisation (absence de stratégie collective) ou non ?

## De l'origine des réseaux

L'organisation des *Haalpulaaren* en réseaux trouve son origine dans l'organisation sociale du Fuuta. La vie communautaire traditionnelle et la pratique ancienne de l'islam dans cette région ont constitué les deux principaux motifs qui ont favorisé la constitution des réseaux de solidarité. Un réseau de solidarité est un regroupement de personnes qui, partageant des objectifs communs, crée les conditions favorables à une vie communautaire basée sur l'entraide mutuelle. La solidarité dont il s'agit ici est basée sur une relation de réciprocité. Elle n'est pas mécanique c'est-à-dire qu'elle ne se reproduit pas de manière automatique quelle que soit la situation. Dès lors, si le cadet se soumet à l'aîné c'est plutôt pour bénéficier de l'expérience du second, d'autre part, le fait que l'esclave ou le membre d'une caste accepte l'autorité du noble est dû à l'attente qu'il nourrit vis à vis du premier. Au Sénégal, voire en Afrique en général, la communauté – groupe social dont les membres vivent ensemble – apparaît comme la valeur cardinale de la vie en société.

Cependant, il me paraît important de nuancer de telles généralités. En effet, outre la très forte inégalité sociale – entre nobles/membres de caste/esclaves et entre hommes/femmes –, il existe des familles au sein d'un même village qui n'ont jamais pu vivre en communauté. L'histoire politique et sociale de la vallée caractérisée par des guerres fratricides, dont les guerres de tendance au sein du Parti Socialiste Sénégalais en constitue un micro-exemple, montre les limites objectives de la vie communautaire dans cette région. Les guerres de secte qui minent souvent l'organisation religieuse dans les villages sont une autre raison qui milite contre l'existence d'une «solidarité mécanique» entre tous les *haalpulaaren*, et qui serait transposable en situation migratoire.

## Constitution des réseaux migratoires

En migration, un réseau est une structure sociale qui sert à l'accueil et à l'insertion résidentielle et/ou socioprofessionnelle des migrants. Deux principaux cadres permettent le fonctionnement des réseaux migratoires : celui qui fait intervenir les ressources de la communauté d'origine (famille, village, ethnie) et celui qui s'appuie sur les réseaux pouvant être qualifiés d'«informels». Il s'agit des réseaux liés aux opportunités sur place.

Plusieurs objectifs ont présidé à la mise sur pied des structures communautaires des migrants. Le premier objectif vise à atténuer les difficultés qu'impose la situation d'étranger. Il provient d'une volonté des migrants de se sécuriser par un regroupement selon l'appartenance à une même aire géographique d'origine villageoise, régionale et nationale. Cette tentative de repli sur soi dès l'arrivée découle souvent de la peur primaire de l'*ego* face à l'altérité. La vie en communauté devient une soupape de sécurité contre une vie économique déprimante par une

---

<sup>6</sup> Tortures, intimidations au Nigeria et au Gabon et secondairement au Cameroun; au nom de la raison d'État, même quand certains cas de tortures sont portés à la connaissance des autorités consulaires du Sénégal, ils sont étouffés et ne font l'objet d'aucune vérification. Des cas de tortures sont souvent signalés par les migrants et concernent des Sénégalais qui voulaient gagner le Cameroun par le Nigeria. (Ba, 1994)

reproduction de la vie au village. Le second objectif de la constitution des réseaux semble résulter de la volonté des aînés et des nobles de contrôler la migration des cadets et des esclaves. Il vise la pérennisation de l'inégalité sociale par le maintien d'une solidarité contrôlée. C'est pourquoi, la solidarité entre *Haalpulaaren* – fondée sur un rapport d'inégalité – risque de connaître des dysfonctionnements une fois que les membres de cette communauté entrent en contact avec d'autres communautés. La prolongation du séjour en migration, outre qu'elle peut ébranler les fondements des réseaux communautaires, peut entraîner «la multiplication des pôles d'intérêt relationnel du migrant». (Fall, 1995 : 250).

Globalement, selon les situations migratoires, nous pouvons retenir deux périodes dans la constitution des réseaux sénégalais au Cameroun et au Gabon : l'une commence avec la période coloniale et se poursuit jusqu'au début des indépendances; l'autre débute au lendemain de la grande sécheresse des années soixante-dix et se prolonge jusqu'au début des années quatre-vingt.

#### *De la période coloniale au début des indépendances*

Cette période est celle des tirailleurs et, plus tard, celle des diamantaires; elle s'est constituée selon l'appartenance religieuse<sup>7</sup> pour les premiers et ethnique pour les seconds. Elle a commencé avec l'immigration sénégalaise et s'est poursuivie jusqu'au début des indépendances. Les tirailleurs, envoyés dans le cadre de la colonisation, trouvaient les structures d'accueil de l'administration coloniale; les diamantaires, au contraire, procèdent par tâtonnements; têtes de pont d'une migration en constitution, ils ont réactivé le système de *njaatigue* et exporté celui du *suudu*.

#### *Le système de njaatigue*

Après les premières installations, les migrants ont réussi à réactiver le système de *njaatigue*; comme ils opèrent en brousse, dans des zones souvent dangereuses, ils ont besoin d'un représentant en ville où se déroule une partie de leur activité; le *njaatigue* est souvent un ancien diamantaire qui a fait venir sa famille; il garde les bagages des migrants et joue le rôle d'intermédiaire, ou *coxer*, entre celui-ci et les autorités militaires ou policières.

Le *njaatigue* n'est pas payé au jour le jour; selon le degré de reconnaissance et la volonté de faire un geste financier, certains migrants lui donnent des sommes qui peuvent dépasser plusieurs centaines de milliers de francs CFA.

#### *Le suudu*

Parallèlement au système de *njaatigue*, les migrants ont mis en place un système résidentiel qui avait permis aux premiers migrants à Dakar de reproduire leur mode de vie. Le *suudu* est un cadre structurant de la vie en migration; sa fonction dépasse son champ traditionnel; au-delà d'un simple dortoir, ces «chambrées» sont de véritables lieux de rencontre et de contact avec le village d'origine; elles permettent à des ressortissants d'un même village de vivre ensemble en facilitant le fonctionnement de la solidarité villageoise.

À son origine, le *suudu* est une installation temporaire : les migrants pouvaient alors se satisfaire des conditions de vie souvent très précaires de ces «chambrées». Le projet migratoire ne s'inscrivait pas dans la durée.

L'établissement du *suudu* résulte moins d'une volonté de vie communautaire que du manque de moyens des migrants; il devient alors la solution adaptée (moins chère) d'un problème conjoncturel (migration provisoire). C'est pourquoi, un migrant, dès qu'il dispose de suffisamment de moyens pour louer une chambre seul, n'hésite pas à se démarquer de la vie

---

<sup>7</sup> L'organisation religieuse — animée par des «tirailleurs» démobilisés et quelques commerçants, regroupés autour des édifices religieux qu'ils ont élevés — a permis, de manière décisive, la constitution des premiers réseaux sénégalais en migration, notamment africaine (Congo, Côte d'Ivoire).

communautaire; le mariage ou l'arrivée de l'épouse sont les occasions propices pour un départ qui ne soit pas qualifié de trahison envers la communauté.

*De la grande sécheresse des années soixante-dix au début des années quatre-vingt*

La seconde période, qui débute au lendemain de la grande sécheresse des années soixante dix, se prolonge jusqu'au début des années quatre-vingt.

Une fois la migration élargie à toutes les couches sociales, la société de départ n'opérait plus en effet de choix discriminants à l'égard de ceux qui devaient partir; les réseaux familiaux<sup>8</sup> ont donc pu se constituer. Les relations de la famille (restreinte ou élargie) sont alors les premières mises à contribution par les migrants.

L'évolution en système de *tuuse* est caractéristique de cette deuxième période. Le *tuuse* est une organisation qui regroupe des migrants qui, souvent se sont connus en migration, qui se cotisent en vue de la préparation commune de leur repas. Apparue avec la migration sénégalaise en Côte-d'Ivoire, le système de *tuuse* a pu être exporté vers le Congo et le Gabon. Au Cameroun, il semble qu'il n'ait jamais été réellement exploré. Le caractère passager de la migration sénégalaise – l'absence de femmes<sup>9</sup> – a conduit les migrants à vivre individuellement en préparant eux-mêmes leurs repas.

La fin de cette deuxième période est marquée par la réactivation du phénomène religieux. Après une longue absence, du fait de la multiplication des réseaux familiaux, le phénomène religieux<sup>10</sup> est redevenu – dans le milieu des années 1980 – une des structures les mieux indiquées pour l'insertion sociale des migrants. Cette réapparition n'est-elle pas un indicateur de l'échec des réseaux familiaux, villageois et ethniques dans la prise en charge des migrants nouvellement arrivés ?

## **Réseaux en crise**

La crise des réseaux sénégalais est en passe de devenir structurelle. Elle a commencé dans les années 1980 et touche à présent la plupart des formes de solidarité entre migrants.

*Lieux de manifestation de la crise*

### Famille

La famille se resserre autour de sa plus simple expression. Le migrant n'accueille plus tous ceux qui se réclament de sa parentèle. La famille élargie est sacrifiée sur l'autel de la famille restreinte. L'idée que tout le monde est parent avec tout le monde est très souvent remise en cause. Même au village, les chefs de famille ne financent plus la migration de tous les membres de leur *pooye* mais opèrent des sélections. La migration n'est plus synonyme d'investissement rentable sur le long terme. Les échecs de certains migrants, qui reviennent du Cameroun sans argent, découragent certains chefs de famille.

---

<sup>8</sup> En milieu Soninke de Bokidiawe, village de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, les réseaux familiaux sont réduits à leur plus simple expression. Ils se limitent aux frères de même père et mère seulement; même les fils sont exclus puisque ils doivent se regrouper entre eux et ne peuvent donc pas intégrer celui de leurs parents qui, cependant, peuvent les aider à s'organiser financièrement dans un premier temps.

<sup>9</sup> La migration sénégalaise féminine au Cameroun est relativement faible. En 1994, nous l'estimions à 100 personnes réparties entre Douala avec 50 migrants et autant à Yaoundé.

<sup>10</sup> La création des dahira tidiane du Cameroun (1982) et du Gabon (1976) est récente par rapport à l'immigration sénégalaise dans ces pays. Le dahira mouride dont l'idée de création est apparue en 1971, ne joue pas le même rôle que celui des tidianes. Si pour le premier, l'inscription du migrant dans le dahira débute avec la migration, en revanche pour le second, l'implication du dahira pour l'insertion du migrant est plutôt dictée par des problèmes conjoncturels.

### Village

Les réseaux villageois – structurés autour du *suudu* et de la «caisse villageoise» – ne parviennent plus à assurer correctement le fonctionnement de ces structures. Les anciens migrants estiment que le fait d'entretenir sur place des structures d'accueil équivaldrait à favoriser l'installation durable des nouveaux migrants. D'autre part, les «caisses villageoises», par manque de cotisation de ses membres, sont souvent vides. Or, c'est dans ces caisses que les migrants puisaient pour assurer la location du *suudu* devant servir à accueillir les migrants. De plus, des détournements d'argent des «caisses villageoises» ont découragé les cotisants.

### Ethnie

La langue *pulaar* a servi, au début de la migration, de cadre d'expression identitaire pour les migrants *haalpulaaren*. Sans être codifiée, l'appartenance à une même langue a permis aux migrants de cette ethnie de s'entraider. Donc, individuellement les migrants nouvellement arrivés qui ne retrouvaient pas leurs parents directs demandaient l'aide à des frères de la même ethnie. Au Cameroun, cette situation a pu aboutir, au début des années 1980, à la création d'une association constituée sur une base ethnique. Elle a pu inscrire à son actif des interventions pour libérer quelques membres de cette ethnie emprisonnés. Mais, son rôle le plus important est celui d'organiser des cérémonies de baptêmes ou de mariages.

Cependant, dans certains milieux de jeunes, on lui reproche de «rouler» exclusivement pour des familles installées depuis longtemps; or, pour les jeunes, il n'est pas question de continuer à cotiser pour financer des cérémonies sociales alors qu'eux-mêmes vivent loin de leurs épouses ou sont célibataires. D'autres migrants stigmatisent le fait que l'association soit dirigée par un migrant d'origine esclave, fut-il l'un des plus anciens migrants de cette ethnie au Cameroun. Souvent d'origine noble, ils considèrent qu'il n'est pas possible d'accorder un grand crédit à une association dirigée par une personne de «basse» extraction. Ainsi, sans le dire ouvertement, ils prétextent la situation économique difficile pour justifier leur refus de cotiser.

### Confrérie

Les *dahira* mouride et tidiane n'ont pas les mêmes philosophies à l'égard des migrants. Le premier organise la migration de ses membres dès l'amont. Or, le *dahira* tidiane se voulait à son origine, en 1983, comme un lieu de prière et d'hébergement des marabouts de passage au Cameroun. D'ailleurs, l'idée de la création du *dahira* provient de la volonté des responsables de trouver un endroit moins cher que les hôtels pour accueillir les marabouts. Mais déjà lors de sa création, les dissensions au sein de la confrérie avaient constitué un point d'achoppement entre les tidianes. L'insertion des jeunes en difficulté relève plutôt d'une stratégie mise en place par les responsables du *dahira* qui tentent d'attirer l'attention des autres tidianes autour d'un thème mobilisateur comme celui d'aider des «frères» en danger moral.

Une pareille demande trouve un écho favorable auprès des migrants membres du *dahira*. Ceux-ci acceptent de prendre en charge les migrants nouvellement arrivés pour ne pas avoir à faire face à des demandes individuelles d'hébergement. De plus, face à des jeunes "sans foi, ni loi", des électrons libres, souvent dangereux – au sens morale du terme – le *dahira* se présente comme un rempart pour atténuer la crise morale qui en résulte. Donc, la prise en charge, par le *dahira*, des migrants «laissés en rade» – appelés aussi migrants en panne – relève de la volonté des membres d'éviter de ternir l'image de la communauté des musulmans sénégalais. Face à la détresse des migrants en situation de marginalité, le réseau confrérique propose, contre l'hébergement, une bonne conduite morale.

### Cause de la crise

La crise des réseaux migratoires résulte de deux principaux motifs. Le premier est inhérent à la structuration de la société *haalpulaar*; la forte hiérarchisation de la société de départ rend les

regroupements assez vulnérables dès qu'ils sont en contact avec un milieu étranger. Quant au second, il découle de la crise économique et de son corollaire immédiat, les politiques migratoires édictées dans les pays d'accueil.

#### Société d'origine inégalitaire

Les *Haalpulaaren*, à l'instar de la plupart des sociétés sahéliennes, constituent des communautés ethniques caractérisées par une structuration profondément différenciée et hiérarchisée. Précisons que l'absence de centralisation dans la gestion d'une ethnie conduit à parler des communautés<sup>11</sup> *haalpulaaren* plutôt que de parler de la communauté *haalpulaaren*.

La société *haalpulaar* est caractérisée par une structuration profondément différenciée et hiérarchisée qui se fonde sur un système très complexe de parenté.

La différenciation sociale participe à une triple inégalité interpersonnelle érigée en système clos :

- inégalité entre les castes (nobles/membres de caste/esclaves);
- inégalité entre générations (aînés/cadets);
- inégalité dans les relations de genre (hommes/femmes)

Cependant, cette inégalité à elle seule ne peut pas expliquer la profondeur de la crise et son élargissement à tous les cadres d'expression de la solidarité *haalpulaar* en migration. De plus, la généralisation de la crise des réseaux des années 1980 n'est pas fortuite, elle correspond à la crise économique et ses conséquences directes (durcissement des politiques migratoires).

#### Évolution des politiques migratoires

Les politiques migratoires du Cameroun et du Gabon correspondent à deux phases dans l'immigration sénégalaise. La première, pouvant être qualifiée de positive ou favorable, correspond à un appel de main-d'œuvre étrangère; la seconde, ou phase négative, traduit un durcissement des politiques migratoires.

#### Appel à une main-d'œuvre étrangère

Au Gabon et au Cameroun, l'administration coloniale s'attelle prioritairement à la construction des chemins de fer pour mieux exporter les matières premières; elle fait venir des ouvriers spécialisés et des fonctionnaires formés en Afrique occidentale française; le recrutement des «Sénégalais» pour la construction du chemin de fer entre Douala et Yaoundé entrait dans cette logique colonialiste<sup>12</sup>; à la fin de leur contrat, certains restent pour s'installer à leur compte.

#### Contrat entre États

Au lendemain des indépendances de la plupart des pays africains, les nouveaux États camerounais et gabonais signent plusieurs accords avec le Sénégal. Des ouvriers sont directement engagés à partir du Sénégal, par des sociétés de travaux publics<sup>13</sup>, pour travailler au Cameroun. En 1972, l'embauche d'une centaine d'ouvriers sénégalais du bâtiment inaugure la nouvelle orientation que le Gabon et le Sénégal entendaient donner à leurs relations dans le cadre de l'OCAM. En 1973, un second contingent de 240 ouvriers part pour Libreville et Port-

---

<sup>11</sup> L'ethnie *Soninke* est moins importante en nombre et donc relativement plus homogène, mais même s'agissant d'elle, on ne peut parler de communauté *Soninke* (au singulier) tant les situations sociales peuvent être multiples selon les catégories sociales et professionnelles des acteurs. (Timera, 1993).

<sup>12</sup> Dans le même cadre, les «Sénégalais» sont envoyés en 1890 au Congo pour la construction du chemin de fer entre Kinshasa et Matadi au Congo (Manchuelle, 1987).

<sup>13</sup> Comme la SATOM (Société Anonyme des Travaux en Outre-mer).

Gentil<sup>14</sup>. D'autres contrats sont passés avec le Gabon pour une assistance technique (construction du Transgabonais). Toutefois, un important groupe de Sénégalais travaille dans des sociétés françaises dont la plus importante est la Socoba

#### Arrivée des commerçants

Au début des années soixante-dix, l'arrivée des commerçants donne une nouvelle architecture à l'immigration sénégalaise. Venus de Côte-d'Ivoire ou directement de leur village d'origine, les commerçants haalpulaaren sont nombreux à tenter l'émigration vers le Gabon.

Au début des années 1980, la transformation du «miracle ivoirien» en mirage a rendu la destination ivoirienne moins attrayante notamment pour les migrants qui y envisageaient une installation durable. L'installation en grand nombre des africains de l'Ouest et la crise économique que connaît la Côte-d'Ivoire (principale destination des Sénégalais) entraînent des redéploiements importants vers le Gabon; le rôle du Cameroun comme pays de transit s'accroît. Ces importants mouvements de population, au départ de la vallée notamment, sont aussi le fait de la sécheresse devenue cyclique<sup>15</sup>.

A l'opposé des deux premiers groupes, les nouveaux migrants sont venus de leur propre chef pour faire fortune. Tant que la migration s'inscrivait dans le cadre des relations entre États, les politiques migratoires étaient relativement souples. Cependant, travaillant dans les rues et sur les marchés, la présence sénégalaise cesse d'être discrète avec l'arrivée des commerçants qui, de surcroît, sont souvent en situation irrégulière. Les politiques migratoires du Cameroun, qui ont été globalement caractérisées par une relative souplesse, connaissent à présent un certain durcissement. L'instauration en 1993 du visa de séjour obligatoire pour tous les étrangers est un indicateur des mesures de contrôle<sup>16</sup> des migrants. Toutefois, l'impact de ces récentes mesures sur les réseaux des sénégalais ne peut être analysé que sur le long terme. En revanche, bien que les politiques migratoires du Gabon ne soient devenues officiellement restrictives qu'au milieu des années quatre-vingt, elles ont toujours été marquées par ce que les migrants qualifient de «tracasseries policières permanentes».

#### Durcissement des politiques migratoires du Gabon

Comparé à l'importance de la présence nigériane au Cameroun ou équato-guinéenne au Gabon, le nombre de Sénégalais dans ces deux pays est relativement peu élevé. Les sources officielles sénégalaises de 1993 varient entre 4 000 migrants pour le Cameroun<sup>17</sup> et 15 000<sup>18</sup> pour le Gabon. Si les Sénégalais ne sont pas les principaux visés par les politiques migratoires, ils n'en subissent pas moins les effets.

Alors que les flux migratoires se renforcent au Gabon, la crise économique se généralise dans ce pays. Les autorités administratives – dans leur tentative d'expliquer la situation –

---

<sup>14</sup> Accords de main-d'œuvre avec la Société gabonaise de construction de bâtiment (SOCOBA).

<sup>15</sup> La sécheresse entraîne une profonde crise de l'agriculture, principale activité dans la vallée; en décimant le cheptel, en créant un déficit pluviométrique important, la sécheresse de 1968 accentue considérablement les migrations au départ de la vallée; les conditions de vie sont alors si difficiles que la migration, d'un phénomène conjoncturel au départ, devient une composante structurelle.

<sup>16</sup> Vérifications des pièces d'identité par la police; souvent, elles sont suivies d'emprisonnement ou d'expulsion pour les migrants qui n'ont pas tous les papiers exigés par le pays hôte.

<sup>17</sup> Sources : Ambassade du Sénégal au Cameroun. Recensement à la veille des élections présidentielles et législatives de 1993. Ces sources sont à prendre avec beaucoup de réserves. En effet, certaines représentations diplomatiques, souvent proches du parti au pouvoir, peuvent être tentées de surestimer le nombre de Sénégalais présents dans un pays en vue d'une éventuelle manipulation des voix à l'occasion des élections. A l'inverse, le nombre de migrants vivant en situation irrégulière est parfois si important que ces chiffres peuvent être sous-estimés. En fait, il s'agit là de toute la difficulté à cerner le nombre exact de Sénégalais dans ces pays, à partir des chiffres officiels.

<sup>18</sup> Sources de la direction des Sénégalais de l'Extérieur. Novembre 1994; cette même source nous avait été communiquée en 1992.

rendent les migrants responsables de la crise. Les mesures des autorités consistent à contraindre les étrangers pour décourager les moins déterminés afin qu'ils quittent le pays. Elles visent à se débarrasser des migrants, par des expulsions déguisées, tout en calmant les revendications des chômeurs dont le nombre s'accroît.

Très souvent analphabètes, les commerçants qui remplissent rarement les conditions d'entrée et de séjour, sont les plus vulnérables aux rafles policières. Ils opposent alors aux stratégies de l'État des logiques individuelles efficaces en monnayant la «compréhension» des policiers. La crise économique, en devenant plus aiguë, généralise ces pratiques. Les migrants qui refusent de «coopérer» s'attirent le mécontentement des policiers qui, de provocation en provocation, peuvent les contraindre à quitter le pays. À la longue, l'émigré, ignorant des recours possibles ou incapable de les exercer, sinon auprès de sa communauté, doit partir ou payer.

En 1985, la «gabonisation» de l'emploi développe les tracasseries policières. Cette mesure est souvent interprétée par les migrants, en particulier par les Sénégalais, comme destinée à multiplier les entraves administratives envers les étrangers. En 1992, la nationalisation de l'emploi atteint son paroxysme avec la création du commissariat à la «gabonisation». Alors que la crise économique s'aggrave, les migrants en situation irrégulière sont renvoyés dans leurs pays d'origine.

Les «sans-papiers», appelés aussi clandestins ou irréguliers, ne disposent pas des moyens suffisants pour se munir de tous les papiers nécessaires; au Gabon, le ministre de l'intérieur<sup>19</sup> estime leur nombre à plus d'une vingtaine de mille; la législation gabonaise leur donne un mois pour régulariser leur situation (carte de séjour de résident étranger); passé ce délai, ils sont passibles d'un refoulement dans les conditions prévues par décret (article 35 de la législation du Gabon en matière de migration).

Si l'expulsion des «sans papiers» est une constante<sup>20</sup> dans l'immigration au Gabon, elle ne concerne les Sénégalais, de manière relativement importante, que depuis 1993; cette année-là, sur 6 146 «sans-papiers» rapatriés du Gabon, 1 276 étaient de nationalité sénégalaise (Bredeloup, à paraître); entre janvier et février 1994, le Gabon a contraint 721 Africains en situation irrégulière, dont 81 Sénégalais, à quitter *manu militari* son territoire; en février 1995, une dernière mesure restrictive a exigé la régularisation de la situation des étrangers clandestins; elle a entraîné le départ de quelque 55 000 Africains, dont près d'un millier de Sénégalais, douze mois après son entrée en vigueur.

Contrairement aux expulsions massives et spectaculaires du Ghana (1969) et du Nigeria (1983 et 1985), le Gabon opte pour des expulsions silencieuses mais constantes; elles vont de la reconduction aux frontières des clandestins à des expulsions des migrants en situation irrégulière, préalablement emprisonnés et renvoyés par à-coups pour ne pas attirer l'attention de l'opinion internationale. La méthode la plus utilisée par les autorités gabonaises reste cependant le renforcement des contrôles aux frontières<sup>21</sup>, où les autorités militaires et policières se livrent à une véritable guerre contre les clandestins; dans certains cas, la police des frontières n'hésite pas à tirer sur des migrants au nom de la sécurité territoriale.

De l'autre côté, au Cameroun, les «sans-papiers» sont, de plus en plus, reconduits jusqu'à Garoua où ils sont tenus de cultiver le coton à raison de 500 FCFA/jour ou renvoyés à

---

<sup>19</sup> Le ministre gabonais de l'intérieur, Louis Gaston Mayila, souligne que près de 200 000 «Africains qui vivent ici [au Gabon] ne sont même pas tous connus de leurs ambassades. Certains sont partis mais personne ne sait précisément leur nombre aujourd'hui». JAE, 13 février 1995, n° 190, p.17

<sup>20</sup> De manière générale l'expulsion des étrangers est une «vieille habitude en Afrique». Anne Boher en recense une vingtaine de cas dont la plus massive est celle du Ghana, en 1969, qui a concerné entre 500 000 à 1 million de personnes, dont plus de 300 000 immigrés illégaux, originaires de Haute-Volta, du Nigeria, du Togo et du Liberia. JAE - 13 février 1995 - 190, p.16. Dans sa recension des expulsions des ressortissants ouest-africains au sein du continent africain (1954-1995), Sylvie Bredeloup en compte une cinquantaine de cas.

<sup>21</sup> Avec la Guinée Équatoriale, le Cameroun et, dans une certaine mesure, avec le Congo

l'intérieur du territoire tchadien ou nigérian. Cette situation est le résultat de l'importance accrue que joue le Cameroun dans les stratégies migratoires des Sénégalais. D'un pays de transit, le Cameroun est devenu un espace migratoire où les Sénégalais s'arrêtent.

### Stratégies d'attente au Cameroun

La multiplication des mesures de contrôle conduit les migrants, qui ne remplissent pas souvent toutes les conditions d'entrée dans ce pays, à séjourner au Cameroun, auparavant simple lieu de passage<sup>22</sup>; ils essaient d'y reconstituer leur capital – souvent totalement grevé par le passage au Bénin, au Nigeria – et ils s'informent des possibilités de traverser la frontière du Gabon, ultime destination à partir du Cameroun; le migrant doit alors être initié aux réseaux de passeurs camerounais ou maliens<sup>23</sup>.

La politique migratoire relativement souple du Cameroun, et sa position géographique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, font de cet État un passage idéal dans le dispositif migratoire à destination du Congo et, de plus en plus, du Gabon; en outre, les structures sénégalaises d'encadrement et de solidarité en migration facilitent l'attente au Cameroun.

### Conséquences de la crise

La crise des réseaux est autant une conséquence de la crise économique que de la crise d'une certaine solidarité entre migrants. Elle se manifeste d'amont en aval de la migration.

La morale sociale – on ne vole pas, on ne se prostitue pas – est remise en cause. Les migrants se permettent des choses qu'ils n'auraient pas imaginé s'il n'étaient pas victimes d'exclusion de la part de leur communauté. Le regard des aînés perd d'intensité et n'est plus forcément assimilable à une sorte de rappel à l'ordre social. Dès lors, la mise à mal des réseaux entraîne pour le migrant trois conséquences : redéploiements spatiaux, recours à des réseaux extracommunautaires et enfin inscription dans un long processus d'individualisation.

### Redéploiements spatiaux

Du Cameroun, on note de plus en plus d'importants redéploiements des migrants sénégalais. La difficulté d'entrer au Gabon conduit les migrants, après une attente relativement longue (un an alors que leurs aînés restaient quelques semaines au maximum) au Cameroun, à s'engager vers de nouvelles destinations.

A l'image des précurseurs de la migration sénégalaise, quelques migrants découvrent de nouvelles filières migratoires. Ainsi, on compte<sup>24</sup> cinq ressortissants de la vallée du fleuve au Japon, où ils travaillent essentiellement dans l'hôtellerie. Quatre d'entre eux y sont arrivés il y a cinq ans. Tous ont séjourné, à un moment donné de leur parcours migratoire, au Cameroun. On peut se demander, dans quelle mesure ces départs – numériquement peu importants – vers le Japon pourrait constituer le début des mouvements de population sénégalaise vers ce pays ?

D'autres migrants ont découvert des réseaux mourides qui leur ont permis d'aller aux États-Unis ou en Italie. De 1987 à 1994, une cinquantaine de migrants, originaires de la moyenne vallée sont entrés aux États-Unis, dont une trentaine en l'espace de cinq ans, entre 1990 et 1994. Cependant, près de la moitié d'entre eux sont entrés aux États-Unis après un retour en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Burkina, ou Côte-d'Ivoire) où le visa était relativement moins cher.

---

<sup>22</sup> Cette situation ne s'applique cependant pas à la migration des ressortissants de Bokidiawe haalpulaar caractérisée par un transit accru entre le Cameroun et le Congo et, de plus en plus, vers le Gabon, du fait de l'installation des réseaux familiaux (frères de même père et même mère).

<sup>23</sup> Les passeurs participent à un groupe plus large appelé *coxer*; leur travail consiste à accueillir des émigrés sénégalais en transit et à les aider à poursuivre leur voyage moyennant rétribution. (Ba, 1994)

<sup>24</sup> Lettre d'un migrant, entré au Japon en 1992, à son ami resté au Cameroun. Mission Ba, financée par l'ORSTOM, au Cameroun en août 1994.

Cependant, au Gabon, les migrants, conscients de la dureté des politiques migratoires édictées par leur pays d'immigration, évitent de plus en plus de concentrer tous les membres de leurs familles dans un même espace migratoire. La dispersion géographique des membres d'une même famille constitue une façon de se prémunir contre les expulsions voire contre les difficultés professionnelles. Dans certains cas, cette dispersion permet aux éléments d'une même famille d'appartenir, en même temps, à plusieurs espaces migratoires. Cette double, voire triple, inscription dans des territoires migratoires différents permet au migrant d'atténuer, de contourner les mesures restrictives à l'immigration. Mais, la participation du migrant à plusieurs espaces migratoires dépend autant de son inscription dans des réseaux familiaux que de sa capacité à mobiliser ses diverses relations.

### Émergence des réseaux «informels»

Le terme «informels» renvoie ici à officieux c'est-à-dire que les réseaux auxquels les *Haalpulaaren* ont recours ne respectent pas les formes requises, à savoir qu'ils ne mobilisent pas les ressources des communautés d'origine (familiale, villageoise, ethnique, confrérique c'est-à-dire tidiane et nationale). Chaque fois qu'un *Haalpulaar* s'appuie sur un autre réseau, il est considéré par ses pairs comme se situant dans des réseaux «extracommunautaires» que nous qualifions ici d'«informels» bien qu'ils fassent appel à des communautés.

Pour une meilleure intelligibilité de ce que nous entendons par «réseaux informels», il importe d'opérer une distinction entre «réseaux informels positifs» et «réseaux informels négatifs». Les premiers dépendent de la capacité du migrant de transformer ses relations en réseaux utiles, c'est-à-dire pouvant générer une augmentation de ses chances de réussites professionnelles. Le migrant va être amené à capitaliser ses relations sociales de circonstances en les adaptant à sa situation. Ce rapport entre les réseaux d'origine et ceux résultant d'un construit social de circonstance est ce que Bourdieu appelle les «réseaux de liaisons» :

«Celui-ci n'est pas un donné naturel, ni même un «donné social» constitué une fois pour toutes [...], mais un produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles, propres à procurer des profits matériels et symboliques».

Ces réseaux sont apparus au milieu des années 1980. Ils caractérisent l'évolution des réseaux d'«originaires» vers des réseaux plus spécifiquement urbains. Cette nouvelle donne, observée dans la constitution des réseaux urbains dans l'agglomération dakaroise (Fall, 1995 : 280), est aussi une caractéristique actuelle de la migration internationale.

Quant aux «réseaux informels négatifs», ils sont souvent le dernier recours pour les migrants qui, soit ont échoué leur intégration auprès de leur communauté d'origine, soit n'ont pu y accéder; ce qui crée une marginalité par rapport au reste de la communauté. Souvent l'absence d'un travail professionnel stable conduit le migrant dans des réseaux de trafiquants. Il est possible de distinguer deux groupes de trafiquants : celui de la haute classe – qui regroupe les trafiquants de passeport, de billet d'avion, de visa, de téléphone<sup>25</sup> – et ceux de la petite classe constitués de passeurs entre frontières terrestres, revendeurs d'objet volé entre les villes camerounaises et gabonaises.

Mais de plus en plus, les migrants, même nouveaux, choisissent une option plutôt individualiste pour leur insertion. Ainsi, au Cameroun, le jeune *haalpulaar* qui vient d'arriver ne s'inscrit pas forcément dans le réseau de son frère pour faire du commerce mais tentera d'approcher les réseaux professionnels des tailleurs plus rentables. Il s'engage ainsi comme

---

<sup>25</sup> En 1992, un réseau de «trafic du téléphone», constitué de quatre Sénégalais, en association avec quelques Maliens et couvert par certains responsables de télécommunications camerounaises, a été démantelé et ses responsables mis aux arrêts. Dénommé «conférence à trois», le trafic consistait à faire passer des communications dans le monde entier, et notamment dans le milieu des émigrés, avec des tarifs moins chers. Cette activité permettait à ses initiateurs des entrées financières journalières entre 150 000 et 200 000F CFA.

apprenti-tailleur auprès de ses compatriotes *wolof*. Une telle recomposition professionnelle le conduira à s'appuyer plus tard sur les réseaux *modou-modou* pour aller en Italie ou aux États-Unis. Les filières d'accès au travail se diversifient. L'absence de réseaux traditionnels conduit certains migrants à afficher des comportements nouveaux. Dans cette optique, l'apparition au milieu des années 1980 du phénomène de boys de nationalité sénégalaise, employés auprès des ressortissants de leur propre milieu d'origine traduit la capacité de surpassement des migrants. Au pays, il est qualifié comme dégradant qu'un *Haalpulaar* – de surcroît noble – accepte de travailler comme boy chez un autre *Haalpulaar*. Il s'agit là d'un des comportements résultant de la crise que seule l'absence de la solidarité entre migrants sénégalais a rendu possible.

### Processus d'individualisation

Le processus de remise en cause du modèle communautaire s'opère lentement; mais, un dysfonctionnement des réseaux est perceptible d'amont en aval de la migration. Au Sénégal, les difficultés économiques ont contraint l'État à sous-employer la force de travail des jeunes; ce qui a pour corollaire d'augmenter le nombre des candidats<sup>26</sup> à l'émigration internationale. En migration, les contrecoups de la crise économique conduisent les migrants à être moins solidaires; les structures d'accueil se relâchent à l'image du glissement sémantique qui conduit les migrants anciennement installés à ne plus parler de *suudu wuro* ou «chambre de ressortissants d'un même village» mais plutôt de *suudu hobbe* c'est-à-dire «chambre exclusivement réservée aux étrangers» (Ba, 1994). Donc, il s'agit plutôt d'un accueil de façade; on fait semblant d'héberger les migrants sans leur donner les moyens. Le système résidentiel destiné à accueillir les migrants nouvellement arrivés se trouve souvent dans un état de délabrement total : il n'y a plus de literie, plus de nourriture; ces «chambres de fortune» conduisent les migrants à renoncer à une installation durable et, sinon à poursuivre leur migration, du moins à ne pas intégrer la communauté. Le relâchement de la fonctionnalité au sein du *suudu*, l'un des baromètres de la solidarité entre migrants, est révélateur de la crise des réseaux. La raison principale est que les anciens migrants ne veulent plus héberger les nouveaux arrivants. Ils justifient leurs comportements par la non rentabilité de leur activité professionnelle liée à la crise économique.

D'autres migrants n'ont même pas accès à ces structures. Cette exclusion de fait entraîne une démarcation sociale de l'individu vis-à-vis de son groupe social d'appartenance qui cesse de lui apparaître comme un repère. La vie communautaire cesse d'être le référent exclusif du migrant qui n'obtient plus auprès de son groupe d'origine les conditions nécessaires pour son insertion sociale et professionnelle.

D'autre part, jusqu'au milieu des années 1990, les candidats à la migration vers le Cameroun pouvaient utiliser le procédé de «l'arrivée payée» c'est-à-dire emprunter l'argent du titre de transport auprès d'un voyageur et le lui rembourser dès son arrivée. Aujourd'hui, de plus en plus, le remboursement n'est plus automatiquement assuré par la caisse de solidarité villageoise. Ainsi, certains migrants déjà installés expliquent-ils la non prise en charge des arrivants par l'absence de fonds dans les caisses des associations. Le détournement des deniers de la communauté devient une pratique courante dans la gestion des caisses villageoises. Cette situation crée la suspicion et des réticences de la part des membres des associations qui refusent de cotiser.

Les difficultés actuelles de la migration sénégalaise conduisent les migrants à repenser leurs stratégies migratoires selon une nouvelle dynamique qui accorde davantage de place au choix individuel.

---

<sup>26</sup> Avant, la migration était essentiellement constituée de personnes non scolarisées; de plus en plus, on rencontre des jeunes ayant fait des études très poussées qui se lancent dans la migration après leur scolarité.

La remise en cause des solidarités caractérise la volonté de certains migrants de se démarquer de la vie en groupe et résulte de l'échec de la communauté à prendre en charge les nouveaux migrants sans attaches familiales. Ainsi :

«les processus objectifs d'individualisation tendancielle de la personne par la modernité (marchande, urbaine, étatique, scolaire...), jusqu'alors contenus et contrariés par la fonctionnalité des solidarités communautaires (et des solidarités socio-politique de type clientéliste) dès lors que ces fonctionnalités se dégradent, se trouvent libérés de leurs entraves et, surtout, entrent en synergie avec un processus, inédit dans son ampleur, d'émergence de l'individu comme sujet [...]» (Marie & al., 1994 : 265).

Cependant, le processus d'individualisation aboutit à une adaptation à la nouvelle situation. Ainsi, un jeune *Haalpulaar* va s'appuyer sur un réseau mouride pour aller aux États-Unis ou en Italie tout en actionnant celui de son village afin de liquider ses marchandises.

## Conclusion

L'immigration sénégalaise en Afrique Centrale est un phénomène relativement ancien. Jusqu'à la fin des années soixante-dix, elle a pu s'auto-entretenir grâce à la force des réseaux de solidarité. Ceux-ci se manifestent, non seulement dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle du migrant mais, aussi dans l'orientation des flux migratoires entre le Sud et le Nord. Dans les années 1970, quand le Gabon expulse, la France accueille et inversement.

Mais, de plus en plus, la conjonction de plusieurs facteurs – crise économique et expulsions répétées au Sud – semble avoir conduit les migrants à envisager leur intégration sociale et professionnelle soit en terme de pluralité de réseaux pour les anciens, soit selon une option individualiste pour les nouveaux. Pour les premiers, il s'agit de s'adapter à la crise par l'inscription à une multitude de réseaux. Leur longue expérience leur permet de capitaliser des ressources spécifiquement migratoires. Quant aux seconds, n'ayant pas une pratique ancienne de la migration, leur seul recours est leur communauté d'origine; or, la non implication des réseaux communautaires pour leur faciliter l'accès aux structures résidentielles et professionnelles les conduisent à négocier, individuellement, leur propre intégration.

Cependant, l'individualisme qui en découle est plutôt un «individualisme intelligent», c'est-à-dire qui n'aboutit pas toujours à une rupture totale avec la communauté d'origine mais conduit plutôt à une réinterprétation des premiers selon les exigences du moment. C'est cette situation d'opportunisme qui fait l'originalité de l'individualisation à «l'africaine» (Marie & al., 1994 : 6-7). Celle-ci combine :

«des processus d'individualisation subjective et de recompositions des solidarités communautaires, sur un mode sélectif, conditionnel, contractuel, certes, mais récusant de fait comme de droit l'individualisme de type occidental, dans la mesure où l'utilisation et l'entretien de réseaux communautaires à côté de l'insertion dans des réseaux extracommunautaires, restent l'une des formes principales de la protection sociale et dans certains cas, de l'accès à des sources de financement inaccessibles ailleurs».

Le chacun pour soi qui en résulte révèle la véritable nature de la solidarité entre migrants : le caractère individualiste n'est pas absent de l'architecture sociale *haalpulaar*. Car, la crise économique, qui date du début des années 1980, n'est pas la seule responsable de l'effritement des réseaux migratoires qui est une donnée relativement nouvelle. Donc, elle n'est qu'un accélérateur, un révélateur de la véritable nature des enjeux sociaux structurants les rapports entre migrants. Aussi, elle peut être un prétexte avancé autant par les pays d'immigration que par les Sénégalais anciennement installés : les premiers s'en servent pour édicter des politiques migratoires; les seconds l'utilisent pour ne plus accueillir les nouveaux migrants avec lesquels ils n'entretiennent pas de relations strictes de parenté ou d'amitié.

## Bibliographie

ANTOINE, Philippe et A.B. DIOP, (sous la dir.), 1995, “La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine”, Dakar, IFAN/ORSTOM, colloque, 360 p.

Ba, C.O., 1993, “Migrations internationales et trajectoires migratoires dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (Bokidiawe et Galoya)”, DEA d'anthropologie, Université CAD de Dakar, 25 p.

BA, C.O., 1995, “Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais au Cameroun et en Belgique”, *Mondes en développement*, 91, Tome 23, pp. 31-44.

BA, C.O. et Sylvie BREDELOUP, à paraître, “Migrations inter-africaines des femmes de la vallée du fleuve Sénégal”.

BLION, R. et Sylvie BREDELOUP, 1994, “La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabé et des Sénégalais”, Abidjan, GIDIS-CI, colloque, 19 p.

BOURDIEU, Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 474 p.

BREDELOUP, Sylvie, 1994, “Les migrants du fleuve Sénégal : A quand la «Diams'pora» ?”, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 9, 1 : p. 205-232.

BREDELOUP, Sylvie, à paraître, “Expulsion des ressortissants ouest-africains (1954-1995)”.

DIOP, A.B., 1965, “Société toucouleur et migration”, *Initiations et Études*, XVIII, Dakar, IFAN, 232 p.

DIOP, M.C., 1980, “La confrérie mouride : organisation politique et mode d'implantation urbaine”, Université Lyon 2, Thèse de doctorat de 3e cycle, 273 p.

FALL, A.S., 1991, “Quand le voisinage en ville concurrence la famille : réseaux de voisinage et insertion urbaine à Dakar”. Deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux, Paris, CNRS-IRESO, 16 p. multigr.

TIMÉRA, M., 1993, “Les immigrés Soninke dans la ville : Situations migratoires et stratégies identitaires dans l'espace résidentiel et professionnel”. Paris, Thèse de doctorat en Sociologie, E.H.E.S.S., 449 p.

MANCHUELLE, E.F., 1987, “Background To Black African Emigration To France : The Labor Migrations Of The Soninke, 1848-1987”. Ph.D., University of California, Santa Barbara, U.M.I., 752 p.

MARIE, Alain, F. LEIMDORFER, R. VUARIN, J.F. WERNER, E. GÉRARD, I. BARDEM et O. TIÉKOURA, 1994, *Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines*, Rapport au Ministère de la coopération française, 400 p.

ROBIN, Nelly, 1992, “L'espace migratoire de l'Afrique de l'Ouest : Panorama statistique”, *Hommes et Migrations*, 1990, décembre : 6-15.

WANE, Y., 1970, “Les Toucouleur du Sénégal et la modernisation”, Dakar, *Bulletin de L'I.F.A.N.*, XXXII, 13, 3 : 888-900.

\*\*\*\*\*

## Glossaire des termes vernaculaires

*dahira* — association urbaine à vocation religieuse et sociale. Au Cameroun et au Gabon, il s'agit de la location d'une maison qui sert autant à accueillir les marabouts ou les membres de leur famille (notamment chez les mourides) et les autres membres de la confrérie de passage, qu'à un lieu de prière.

*fooyre* (pl. *pooye*) — terme *pulaar* désignant la plus petite unité de consommation et d'exploitation.

*Fuuta* — zone qui correspond à la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

*futankoobe* — originaires du *Fuuta*.

*coxer* — intermédiaire.

*mouride* — signifie «l'aspirant ou le postulant à l'initiation mystique. Au Sénégal, il désigne exclusivement le membre d'une confrérie fondée par Amadou Bamba» (Diop, 1980 : 273).

*njaatigue* — renvoie à une personne qui accueille et héberge un étranger pendant une période donnée. Le système de *njaatigue* est déjà apparu dans le milieu des navétants (migrants saisonniers qui cultivaient l'arachide). En migration, ce terme renvoie à un système qui consiste à nourrir le migrant, très souvent, contre rétribution. Les Sénégalais partagent ce système d'hébergement et d'entraide avec d'autres communautés musulmanes (dyula) parcourant les routes commerciales (Bredeloup & Blion, 1994 : 22-37).

*suudu* — signifie *suudaade*, se cacher. Il est le lieu de manifestation de l'intimité d'une personne. Il signifie chambre. Pour une meilleure compréhension de son origine à Dakar, voir Diop (1965 : 165).

*tuuse* — signifie une cotisation pour assurer la popote journalière dont la préparation est assurée par les épouses des membres qui organisent des tours de rôle entre elles. Il intègre des migrants célibataires (ou qui ne vivent pas avec leurs épouses). Dans mes enquêtes, les Soninke de Bokidiawe sont les premiers à avoir créé le système de *tuuse* en migration; actuellement même dans le village d'origine, on retrouve le même système dans certaines grandes familles.